

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (*jusqu'à la délibération n°55*)

48 délégués présents dont 1 suppléant (*à partir de la délibération n°56*)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Culture – Intervention en milieu scolaire pour la sensibilisation du jeune public à l’art et la robotique avec la Micro-Folie – Autorisation à signer les conventions à intervenir avec les établissements scolaires et l’intervenante

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d’Agglomération Arlysère souhaite conforter ses actions de sensibilisation auprès des différents publics, et notamment auprès des enfants. A cet effet, la Micro Folie mobile est un des premiers soutien opérationnel du Projet Culturel de Territoire (PCT) qui s’appuie sur la Convention Territoriale d’Education aux Arts et à la Culture tout au long de la vie (CTEAC). Ainsi, depuis le début de l’année 2024, plus de 1 400 élèves du territoire d’Arlysère ont pu utiliser le dispositif Micro-Folie.

En parallèle, depuis plusieurs années, la CA Arlysère organise des animations dans les classes des écoles primaires du territoire sur des sujets tels que les déchets, l’énergie ou encore la mobilité. Pour l’année scolaire 2023-2024, cette offre s’est étoffée avec les thématiques de la biodiversité, de l’agriculture et de l’alimentation.

Il est proposé de compléter l’offre et de proposer, dès la rentrée scolaire 2024-2025, des actions de sensibilisation à l’art et à la robotique, à partir du Musée numérique de la Micro-Folie mobile d’Arlysère en organisant 4 semaines numériques de l’Art et la Culture.

Il convient d’approuver la convention, dont le projet est joint en annexe, permettant de définir les modalités pratiques et financières de la collaboration entre la CA Arlysère, l’établissement scolaire et l’intervenant professionnel.

La CA Arlysère, dans le cadre des financements de la CTEAC, prendra en charge 75 % (soit 1 500 €) du coût de la prestation réalisée par l’intervenante et mettra à disposition la Micro-Folie mobile. L’établissement scolaire prendra en charge les 25 % (soit 500 €) restant du coût de la prestation réalisée par l’intervenante, ainsi que ses frais de déplacement, d’achat de petits matériels et consommables si besoin.

Au total, l’opération représentera un coût de 6 000 € pour la CA Arlysère sur une opération à 8 000 €.
Le montant de la dépense est inscrit au budget.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la mise en place d’intervention en milieu scolaire pour la sensibilisation du jeune public à l’art et au numérique ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions à intervenir entre la CA Arlysère, l’établissement scolaire et l’intervenant professionnel, dont le projet est joint en annexe ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

